

Des Etudes de Droit ?

Par **mbox62**, le **01/04/2013** à **12:32**

Bonjour,

Alors voilà je suis en première année de DUT Informatique, mais je ne m'y plais pas , je n'ai pas un mauvais niveau, j'ai validé mon premier semestre avec succès, mais je n'accroche pas trop et je n'ai pas tellement de volonté pour cette voie. Ayant un Baccalauréat S, je voulais me lancer dans des études de droit : Je suis quelqu'un qui aime aider, conseiller, attirer l'attention sur lui, j'aime également utiliser ma voix J'aime faire dans le relationnel, et je ne suis pas timide loin de là, puis c'était ce qui m'intriguait le plus après l'informatique. Mais voilà même en ayant vu les filières, je ne connais pas trop les parcours pour arriver à certains métiers ! Pourriez-vous m'aider ? Je ne connais pas trop le métier d'avocat, j'aimerais savoir un peu comment se passe les études, et comment on aboutit au métier.

Le métier d'Avocat d'affaires me plaisait bien (le fait de travailler en collaboration avec des entreprise j'aime bien !)

Si vous avez d'autres idées de métiers n'hésitez pas !

Merci d'avance [smile4]

PS: Je suis pas loin de la fac de Nanterre (Paris X) Donc j'aurais aimé y passer ma licence dans un premier temps.

Par **Yn**, le **01/04/2013** à **13:40**

Salut,

Un petit tour sur ce topic : <http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>

N'hésite pas si tu as d'autres questions.

Par **mbox62**, le **01/04/2013** à **18:30**

Merci beaucoup de ta réponse, Le topic a répondu à beaucoup de mes questions. Je me suis rendu compte que l'informatique n'était pas pour moi, question de profil, mais aussi parce que

je n'avais pas de but et de projet professionnel clair et précis. Maintenant que le droit m'intrigue, J'aimerais bien connaître plus en détail le parcours nécessaire pour devenir Avocat d'affaires, ainsi que les caractéristiques et spécificités de ce métier :

Donc si j'ai bien compris Je fais une licence en droit, puis je fait un M1 spécialité Droit des Affaires et ensuite Deux ans pour obtenir le CAPA et rien d'autre ? Parce que à certains endroit j'entends qu'on doit faire une école de commerce en parallèle, Je ne comprend donc pas.

Puis comment ce déroule ce métier ? D'après ce que j'ai pu lire, on travaille dans un cabinet, pour des entreprises qui nous engagent dans le but de les conseiller, les défendre, de faire signer des contrats, de les représenter etc c'est bien ça ?

Merci de vos réponses.

Par Yn, le **01/04/2013 à 19:21**

Je vais compléter l'autre topic sur les formations "classiques" du droit, mais quelques précisions :

Il faut distinguer deux choses pour être avocat d'affaire :

- Le parcours pour être avocat : M1 (bac+4) + concours CRFPA + école d'avocat
- La spécialisation en droit des affaires avec un M2

Le M1 constitue la base du juriste : une fois le M1 en poche, tu connaîtras les bases du droit des affaires, ou du droit civil, ou du droit public selon ton orientation. Le M2 te permet d'avoir une spécialisation, tu as des dizaines de diplômes spécialisés en droit des affaires, tu auras tout le temps de les découvrir pendant tes années en droit.

Le M2 est très important car c'est notamment ce qui va gonfler ton CV. Par exemple, si tu sors d'un M2 réputé en droit des affaires, tu auras des opportunités de stages et puis d'emplois dans des cabinets qui tournent. De plus, comme pratiquement tous les étudiants font un M2, tu raccourcis ta formation à l'école d'avocat (le M2 te fait valider un des modules de l'école).

Je ne sais pas qui a pu te dire qu'il fallait faire une école de commerce pour devenir avocat d'affaires, mais c'est faux (faux, et encore faux) : les étudiants en école de commerce ne sont pas des juristes (même s'ils pensent l'être). Si tu veux faire du droit : direction l'université.

La réalité du job est variable, plusieurs critères entre en jeu. Pour schématiser, les avocats d'affaire font beaucoup de conseil, assistent les entreprises, rédigent les contrats (achat, vente, statuts de société, fusion-acquisition, encadrement des pourparlers, etc.), bref c'est assez varié. Mais tu ne mettras pratiquement jamais les pieds dans un tribunal (pas de grande plaidoirie, beaucoup de médiation avec l'administration fiscale...). Tu auras tout le temps de faire des stages pendant tes années à l'université pour te rendre compte de la réalité du job.